



Vente bien immobilier d'habitation

Par **VIRGINIEWILLEM**, le **26/07/2015** à **14:41**

Bonjour,

Je loue une maison d'habitation depuis 13 ans, et je viens d'apprendre que mon propriétaire qui a vendu le terrain à côté de chez moi à une société , 5 ans après mon arrivée, ils ont rédigé un pacte de préférence en sa faveur en cas de vente de la maison que j'occupe, ce qui vient de ce faire. Je n'ai pas été avertie de ce pacte de préférence qui s'est fait ultérieurement à la signature du bail et de plus je pensais en tant que locataire j'étais prioritaire à la vente de ce bien immobilier? Pouvez-vous me dire si je peux faire quelque chose? Ce pacte peut-il être caduc du fait que je n'ai pas été informée de son existence et/ou que je n'ai pas reçu de courrier concernant la vente de ce bien?

Cordialement